

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 MAI 2020

ARRONDISSEMENT
DE NIMES
Secrétariat des Assemblées

Date d'affichage : 20 MAI 2020

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-six du mois de mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au Pavillon de la Culture et du Patrimoine, sis place Emile Zola, Halles Baltard à Saint-Gilles.

Présents : Monsieur le Maire Eddy VALADIER, Madame Dominique TUDELA, Monsieur Jean-Pierre GARCIA, Madame Géraldine BREUIL, Monsieur Benjamin GUIDI, Madame Catherine HARTMANN, Monsieur Frédéric BRUNEL, Madame Berta PEREZ, Monsieur Alain VULTAGGIO, Madame Delphine PERRET, Monsieur Serge GILLI, Madame Vanessa BERJON, Monsieur Alexandre MICHEL, Madame Nadia ARCHIMBAUD, Monsieur Christophe CONTASTIN, Madame Sylvie AJMO-BOOT, Monsieur Cédric VIDAL-BERENGUEL, Madame Lauris PAUL, Monsieur Bruno VIGUÉ, Madame Marie-Ange GRONDIN, Monsieur Joël PASSEMARD, Madame Brigitte SALAMA, Monsieur Hervé ROUSSINET, Madame Marie-Hélène DONATO, Monsieur Nicolas ZUSCHMIDT, Madame Marie-Joëlle SALEM, Madame Julie FERNANDEZ, Monsieur Cédric SANTUCCI, Monsieur Christophe LEFEVRE, Madame Danielle RIGNAC, Monsieur Paul GABRIEL, Conseillers Municipaux.

Absents ayant voté par procuration en application de l'article L 2121-20 du Code général des collectivités territoriales :

Monsieur Alex DUMAGEL, qui a donné procuration à Monsieur Hervé ROUSSINET

Absents excusés : Monsieur Olivier LARRIEU, Conseiller Municipal.

L'assemblée étant en nombre pour délibérer, le Maire sortant déclare la séance ouverte et passe la Présidence au doyen d'âge, Monsieur Hervé ROUSSINET (en l'absence de Monsieur Alex DUMAGEL), qui présidera jusqu'à l'élection du Maire.

Le doyen d'âge invite le Conseil à nommer le plus jeune de ses membres afin de remplir les fonctions de Secrétaire pendant la session.

Monsieur Benjamin GUIDI, désigné, prend place au Bureau.

Le doyen d'âge désigne enfin deux assesseurs.

Madame Vanessa BERJON et Monsieur Paul GABRIEL, désignés, prennent place au bureau.

N°	TITRE DU PROJET
01	<p>Election du Maire</p> <p><u>Rapporteur</u> : Monsieur Hervé ROUSSINET, Doyen d'âge, Président de séance</p> <p>Après appel des candidatures à l'élection du Maire, Monsieur Eddy VALADIER et Christophe LEFEVRE se portent candidat. Il est procédé au vote.</p> <p><u>Après dépouillement, les résultats sont les suivants :</u></p> <p><u>Ont obtenu :</u></p> <p>Monsieur Eddy VALADIER : vingt-neuf (29) voix Monsieur Christophe LEFEVRE : deux (2) voix</p> <p>Monsieur Eddy VALADIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.</p>
02	<p>Fixation du nombre des Adjoints</p> <p><u>Rapporteur</u> : Eddy VALADIER, Maire de Saint-Gilles</p> <p>Monsieur le Maire propose de créer 9 postes d'adjoints au Maire.</p> <p style="text-align: center;">A L'UNANIMITE</p>
03	<p>Elections des Adjoints</p> <p><u>Rapporteur</u> : Eddy VALADIER, Maire de Saint-Gilles</p> <p>Après appel des listes à l'élection des Adjoints, une liste se porte candidate, menée par Madame Dominique TUDELA. Il est procédé au vote.</p> <p><u>Après dépouillement, les résultats sont les suivants :</u></p> <p><u>Ont obtenu :</u></p> <p>Liste de Dominique TUDELA : vingt-neuf (29) voix</p> <p>A la majorité absolue sont proclamés Adjoints au Maire : Dominique TUDELA, Jean-Pierre GARCIA, Géraldine BREUIL, Benjamin GUIDI, Catherine HARTMANN, Frédéric BRUNEL, Berta PEREZ, Alain VULTAGGIO, Delphine PERRET.</p>
	<p>Lecture de la charte de l'élu local</p> <p>Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élu local et remet aux conseillers municipaux une copie de cette charte et du chapitre du CGCT consacré aux « conditions d'exercice des mandats locaux ».</p>

<p>04</p>	<p>Délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales</p> <p><u>Rapporteur</u> : Dominique TUDELA, Première Adjointe au Maire</p> <p><u>Ont voté pour</u> : Monsieur le Maire Eddy VALADIER, Madame Dominique TUDELA, Monsieur Jean-Pierre GARCIA, Madame Géraldine BREUIL, Monsieur Benjamin GUIDI, Madame Catherine HARTMANN, Monsieur Frédéric BRUNEL, Madame Berta PEREZ, Monsieur Alain VULTAGGIO, Madame Delphine PERRET, Monsieur Serge GILLI, Madame Vanessa BERJON, Monsieur Alexandre MICHEL, Madame Nadia ARCHIMBAUD, Monsieur Christophe CONTASTIN, Madame Sylvie AJMO-BOOT, Monsieur Cédric VIDAL-BERENGUEL, Madame Lauris PAUL, Monsieur Bruno VIGUÉ, Madame Marie-Ange GRONDIN, Monsieur Joël PASSEMARD, Madame Brigitte SALAMA, Monsieur Hervé ROUSSINET, Madame Marie-Hélène DONATO, Monsieur Nicolas ZUSCHMIDT, Madame Marie-Joëlle SALEM, Monsieur Alex DUMAGEL (pouvoir à Hervé ROUSSINET), Madame Julie FERNANDEZ, Monsieur Cédric SANTUCCI, Monsieur Paul GABRIEL, Conseillers Municipaux.</p> <p><u>Ont voté contre</u> : Monsieur Christophe LEFEVRE, Madame Danielle RIGNAC, Conseillers Municipaux.</p> <p style="text-align: center;">POUR : 30 CONTRE : 2</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A LA MAJORITÉ</p>
<p>05</p>	<p>Délégations financières confiées au Maire par le Conseil Municipal</p> <p><u>Rapporteur</u> : Dominique TUDELA, Première Adjointe au Maire</p> <p><u>Ont voté pour</u> : Monsieur le Maire Eddy VALADIER, Madame Dominique TUDELA, Monsieur Jean-Pierre GARCIA, Madame Géraldine BREUIL, Monsieur Benjamin GUIDI, Madame Catherine HARTMANN, Monsieur Frédéric BRUNEL, Madame Berta PEREZ, Monsieur Alain VULTAGGIO, Madame Delphine PERRET, Monsieur Serge GILLI, Madame Vanessa BERJON, Monsieur Alexandre MICHEL, Madame Nadia ARCHIMBAUD, Monsieur Christophe CONTASTIN, Madame Sylvie AJMO-BOOT, Monsieur Cédric VIDAL-BERENGUEL, Madame Lauris PAUL, Monsieur Bruno VIGUÉ, Madame Marie-Ange GRONDIN, Monsieur Joël PASSEMARD, Madame Brigitte SALAMA, Monsieur Hervé ROUSSINET, Madame Marie-Hélène DONATO, Monsieur Nicolas ZUSCHMIDT, Madame Marie-Joëlle SALEM, Monsieur Alex DUMAGEL (pouvoir à Hervé ROUSSINET), Madame Julie FERNANDEZ, Monsieur Cédric SANTUCCI, Monsieur Paul GABRIEL, Conseillers Municipaux.</p> <p><u>Ont voté contre</u> : Monsieur Christophe LEFEVRE, Madame Danielle RIGNAC, Conseillers Municipaux.</p> <p style="text-align: center;">POUR : 30 CONTRE : 2</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A LA MAJORITÉ</p>
	<p>Questions orales</p>

La séance du Conseil Municipal est close à 20h37.

Eddy VALADIER
Maire de Saint-Gilles



